

Service enfance et jeunesse



Périscolaire
Mercredi
ALSH
vacances

Bourogne





LES INSCRIPTIONS RENTREE 2022-2023 SONT OUVERTES DU 2 AU 25 JUILLET 2022

Pour les enfants scolarisés (ou qui seront scolarisés) à la rentrée 2022

N'oubliez pas de vous inscrire !

• **MODALITES D'INSCRIPTION**

Pour un Renouvellement

1. Actualisez votre dossier sur votre portail famille – Mon espace citoyen
2. Récupérez et complétez la fiche d'inscription sur le site de la commune

[Rubrique Enfance et Jeunesse – Campagne d'inscription 2022/2023](#)

Envoyez par mail la fiche d'inscription et les pièces justificatives (attestation assurance, vaccins, autorisation prélèvement)

A l'adresse periscolaire@bourogne.fr ou déposez le dossier complet au périscolaire

Portail famille

Ce Portail vous permet de dématérialiser vos démarches périscolaires et extrascolaires à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone, connecté(e) à Internet.

Pour une 1^{ère} inscription

1. Récupérez et complétez le dossier d'inscription (fiche d'inscription et de liaison) sur le site de la commune

[Rubrique Enfance et Jeunesse – Campagne d'inscription 2022/2023](#)

2. Retournez le dossier complété et les pièces justificatives (attestation assurance, vaccins, autorisation prélèvement)

A l'adresse periscolaire@bourogne.fr ou déposez le dossier complet au périscolaire

3. Après validation, un code vous sera communiqué pour créer votre compte citoyen sur le portail famille

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieBourogne90140/accueil>

RAPPELS

Vous devez l'utiliser pour :

- Modifier les informations administratives de vos enfants (personnes à contacter, vaccins, ...)
- Inscrire ou désinscrire vos enfants aux différentes activités : périscolaire, cantine, centre de loisirs, ...
- Consulter vos historiques
- Être informé(e) sur l'actualité des accueils et de nos établissements

Pour toute question, vous pouvez contacter le service périscolaire.

Service Périscolaire
Rue Valbert – 90140 BOUROGNE
Contact : 03 84 27 78 53 – periscolaire@bourogne.fr



• TARIFS ET HORAIRES

Suivant la délibération du Conseil Municipal du 28 juin 2022

Frais administratifs : Frais annuels d'inscription 10 € par enfant

SERVICE PERISCOLAIRE :

Les enfants de Maternelle et Élémentaire sont accueillis sur inscription (les lundis, mardis, jeudis et vendredis) :

- De 7h30 à 8h30
- De 11h30 à 13h30
- De 16h30 à 18h30



IMPORTANT A partir de la rentrée, pour les temps de midi, l'annulation est possible dans un délai d'une semaine, pour que le repas ne soit pas facturé (sauf circonstances exceptionnelles).

- **Pour le périscolaire du matin** : inscription ou annulation la veille avant 17h00.
- **Pour le périscolaire du soir** : inscription ou annulation le matin même avant 10h00.

Prix en € / enfant	Service Périscolaire			
	Quotient Familial inférieur à 399 €	Quotient Familial entre 400 et 799 €	Quotient Familial entre 800 et 1199€	Hors QF à partir de 1200 €
Accueils matin et/ou soir Tarifs à l'heure Matin : 7h30 – 8h30 Soir : 16h30 – 17h30 17h30 – 18h30	1 €	1.25 €	1.5 €	2 €
Restauration Scolaire 11h30 – 13h30	5 €	5.50 €	6.50 €	7 €

SERVICE PERISCOLAIRE DU MERCREDI :

Nouveauté : Inscription à la semaine, au plus tard le mercredi 18h pour le mercredi suivant.

- Accueil de 7h30 à 12h30 (sans repas, avec un départ échelonné des enfants entre 11h30 et 12h30)
- Accueil de 7h30 à 13h30 (avec repas)

Prix en € / enfant	Service Mercredis				
	Quotient Familial inférieur à 399 €	Quotient Familial entre 400 et 799 €	Quotient Familial entre 800 et 1199€	Hors QF à partir de 1200€	Extérieur
Matinée Sans Repas 7h30-12h30	3 €	3.5 €	4 €	5 €	6 €
Matinée avec repas 7h30-13h30	7 €	7.50 €	8 €	9 €	10 €



CENTRE DE LOISIRS :

<u>VACANCES</u>	<u>DATES</u>	<u>PERIODES D'INSCRIPTIONS</u> <u>Sur Portail Famille</u>
AUTOMNE	DU LUNDI 24/10/2022 au VENDREDI 28/10/2022	DU SAMEDI 1 ^{ER} /10/20022 au MERCREDI 12/10/2022
HIVER	DU LUNDI 6/02/2023 au VENDREDI 10/02/2023	DU SAMEDI 14/01/2023 au MERCREDI 25/01/2023
PRINTEMPS	DU MARDI 11/04/2023 au VENDREDI 14/04/2023	DU SAMEDI 18/03/2023 au MERCREDI 29/03/2023
ETE	DU LUNDI 10/07/2023 au VENDREDI 28/07/2023	DU SAMEDI 10/06/2023 au VENDREDI 24/06/2023

Nouveautés : Les inscriptions se feront **obligatoirement pour la journée complète, avec ou sans le repas**, au choix. Possibilité d'arrivée, de départ et de retour échelonnés. L'accueil ouvre dès **7h30**.

- JOURNEE SANS REPAS : Accueil de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (avec un départ échelonné des enfants entre 11h30 et 12h30, et un retour échelonné entre 13h30 et 14h)
- JOURNEE AVEC REPAS : Accueil de 7h30 à 17h30

Des tarifs préférentiels sont proposés en cas d'inscription à la semaine (voir forfaits avec ou sans repas).

Prix en € / enfant	Service Centre de loisirs				
	Quotient Familial inférieur à 399 €	Quotient Familial entre 400 et 799 €	Quotient Familial entre 800 et 1199€	Hors QF à partir de 1200€	Extérieur
Journée Sans Repas 7h30-12h30/13h30-17h30 (avec départs et retours échelonnés le midi)	7.5 €	9 €	10 €	11.5 €	13.5 €
Journée avec repas* 7h30-17h30	11.5 €* 	13 €* 	14 €* 	15 €* 	16 €*
Semaine sans repas Forfait	30 €	37.5 €	42.5 €	50 €	60 €
Semaine avec repas Forfait	50 €	57.5 €	62.5 €	67.5 €	72.5 €

*Un supplément de 5 € par sortie (parc aquatique, cinéma, bowling, etc.) sera ajouté au tarif à la journée avec repas (1 sortie par semaine en règle générale). Ce supplément ne sera pas appliqué en cas d'inscription à la semaine.

- **MODALITES DE PAIEMENT** : Plusieurs moyens de règlement pour payer vos factures

Par prélèvement automatique

Par virement bancaire à la Trésorerie

Par carte bancaire ou prélèvement bancaire sur internet

Par paiement de proximité chez les buralistes partenaires

Par chèque bancaire à la Trésorerie

Pour toutes informations complémentaires, veuillez consulter le site internet de la commune de Bourogne – rubrique « Enfance et Jeunesse ».